



FO DGFIP RHONE

165 rue Garibaldi 69401 LYON Cedex 03
Tél : 04 78 63 32 35 - Fax : 04 78 63 32 10

3 rue de la Charité 69288 LYON CEDEX 02
Tél : 04 72.40.77.12 - Fax : 04 72.40.77.13
fo.069@dgfip.finances.gouv.fr

Compte rendu de la Cap locale de mutation des agents de catégorie C:

En préambule FO-DGFIP dans sa déclaration liminaire (ci-jointe) rappelle sa totale opposition à la réforme des retraites proposée par le gouvernement.

FO-DGFIP condamne également la politique dogmatique de suppressions d'emplois qui impacte non seulement nos missions mais également les mutations. (Moins d'emplois = moins de possibilité de muter).

Nous avons souligné que c'est une nouvelle fois, la catégorie C qui est la plus impactée !!!

Ceci a d'ailleurs été vérifié lors du mouvement de Mutation Nationale .C'est grâce à la mobilisation massive et immédiate des agents à travers la pétition condamnant ce mouvement, et les interventions de FO et des autres OS que le taux de satisfaction a quasiment doublé lors du mouvement définitif et après CAP, même si pour FO on est encore loin d'avoir des taux de satisfaction satisfaisants.

Au niveau local FO DGFIP se bat pour préserver les règles encadrant les mutations notamment celle de l'ancienneté administrative.

A ce titre nous sommes contre la fiche 3 qui permet au directeur d'affecter un agent au détriment de l'ancienneté, nous sommes également opposé au principe du «surnombre » qui consiste à affecter un agent titulaire sur un poste de non titulaire (par exemple pour compenser les temps partiels et les détachements).

Ces agents sont affectés en tant que titulaire au niveau national et doivent être affectés localement de la même façon. Ils ne sont ni ALD ni EDRA et ne peuvent pas être traité comme tel.

Situation générale :

14 agents ont quitté le département et 16 arrivent. 4 agents changent de résidence dans le département et 2 agents réintègrent la direction.

Résidence de Lyon	475,5 emplois réels	474 implantés
Villefranche	42.9 emplois réels	43 implantés
Tarare	24 emplois réels	24 implantés
Givors	32.7 emplois réels	34 implantés

Cette année 168 demandes de mutation ont été déposées et 31 n'ont pas été satisfaites.
Le taux de satisfaction sur le 1er vœu est de 41% :

- **Lyon:** 52 agents ont eu leur 1er vœu sur 152 demandes
- **Givors:** 5 agents sur 6 demandes
- **tarare:** 3 agents sur 3 demandes
- **Villefranche:** 5 agents sur 7 demandes

Approbation du PV de la CAP de mutation de 2009 :

Approuvé à l'unanimité

Information sur la régularisation des mouvements SIP, enregistrement et SIE-C :

FO-DGFIP s'est étonné de cette «information» et a demandé un vote sur ces mouvements, l'administration nous a indiqué une erreur dans le libellé de la convocation !!!

Nous avons voté CONTRE ainsi que l'ensemble des OS ce projet , étant donné que les agents n'ont pas eu le choix puisque ce sont des réformes de structure

Mutation 2010 :

A titre liminaire l'administration nous a indiqué qu'aucune fiche 3 n'avait été appliquée dans le département, la règle de l'ancienneté a donc été respectée.

Le débat s'est concentré sur le SIP de Lyon 3 qui est chargé de l'accueil de la Part Dieu.
Les postes «accueil» n'étant pas fléchés, la direction nous confirme qu'au besoin les agents de Lyon 3 renforceront l'accueil.

TOUT agent de Lyon 3 est donc susceptible de se retrouver à l'accueil notamment s'il n'y a pas assez de volontaires.

Un agent intéressé par l'accueil devra aussi faire sa mutation au SIP de Lyon 3.

FO-DGFIP a une nouvelle fois dénoncé les problèmes récurrents de plusieurs résidences et structures notamment Caluire et Bron (6 affectations d'office au Cdi Lyon 4 caluire et 1 au Cdi de Lyon Nord ; 2 au Cdi Lyon est et 1 au SIP de Bron).

Nous avons voté CONTRE ce mouvement.

En effet le taux de satisfaction, le recours important et l'affectation d'un agent sur des « postes CTP » alors que ce sont des titulaires et le nombre important d'agents détachés ne sont pas acceptables ni pour les agents C du Rhône ni pour FO DGFIP.

En annexe la déclaration liminaire lue en séance.

Les représentants FO – DGFIP pour la CAP

Thierry MALOSSE

Annick BARRET

Tony PLUMAIN

Rejoignez Force Ouvrière, en ADHERANT :

- **pour agir dans l'indépendance**
- **pour obtenir rapidement des informations sûres et précises**
- **pour mener une action revendicative clairement définie, non démagogique, destinée à aboutir sans casser l'outil de travail**
- **pour faire vivre la vraie solidarité aux Finances Publiques**

BULLETIN D'ADHESION

NOM : PRENOM :

GRADE : AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer à FO DG Fip

Fait àle.....